



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



Pierre
LEGRAS

06 64 01 52 41



Florence
CORNET

07 60 47 32

VOS ÉLU(E)S



Didier
BOUGET

06 64 01 62 30



Jean-Luc
COLLET

06 64 01 66 47



Stéphane
GOUBIER

07 60 47 29 41



Valérie
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Chantal MARCHAND

06 99 33 92 51

Frédérique CHANTOIN

Valérie DENIS

Bruno FAUCHER

Marc FRERE

Karl LEROY

Béatrice ROUVRAIS

Contacts CFDT Région Grand Ouest

cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com



02 51 84 53 63

ACTUALITÉS CFDT RÉGION GRAND OUEST

02 Juillet 2021

C'est bientôt les vacances !

Rappelons les actions de la CFDT en cours qui ne seront pas mises en pause pour autant.



Accord Télétravail

Depuis la mise en place du « Travail à domicile » (selon l'entreprise), la CFDT œuvre pour que la reconnaissance et le déploiement du télétravail devienne réalité. L'accord Groupe (regroupant ainsi toutes les filiales BNPP) en cours de négociation donnera suite à une discussion sur l'application au sein de BNP Paribas S.A.



Indemnités travailleurs à domicile

Suite à l'action CFDT, la Direction est revenue sur l'indemnisation des salariés placés en « travail à domicile » ainsi que sur la dotation en chèque déjeuner. L'indemnisation rétroactive sur 2020 a été versée en juin, et celle de 2021 arrivera cet automne.



Perte d'accès au forfait pour tous les cadres

La CFDT ne peut faire annuler l'accord signé par le syndicat majoritaire permettant de mettre fin au forfait des cadres des agences type 2 et 3. Mais nous ferons tout, y compris juridiquement, pour l'amender et assurer une égalité de traitement. Aujourd'hui un cadre d'une agence type 1 muté dans une agence type 2 et 3 perd des RTT ET sa prime de forfait. **Inconcevable pour un syndicat responsable !**



Règle Bancassurance

Pour la CFDT, annuler les ventes d'un commercial s'il n'atteint pas un objectif est illégal. Nous continuons notre action pour défendre ce point de vue : il s'agit de sanction pécuniaire illicite ! La Direction refuse de nous communiquer le montant MOTIV' qui vous a été retiré à cause de cette règle. Si vous avez été impacté financièrement : contactez-nous !



Servicing : quid des horaires ?

L'enrôlement du servicing à 100% a été mis en pause, le temps que la Direction revoie les horaires de travail des salariés. La CFDT est intervenue pour que la présentation de BDDF soit respectée : les salariés en servicing doivent conserver les horaires de leur agence de rattachement géographique !



Accord Diversité

Notre action juridique se poursuit pour compenser des points de l'accord (signé par le syndicat majoritaire et la Direction) n'allant pas du tout dans le bon sens pour l'égalité femmes/hommes. Nous espérons une conclusion « favorable » pour le début d'automne.

Comment gérer sa mobilité ?

Il n'y a plus de durée minimale à passer sur un poste pour postuler sur une annonce my mobility ! (dans la limite du bon sens)

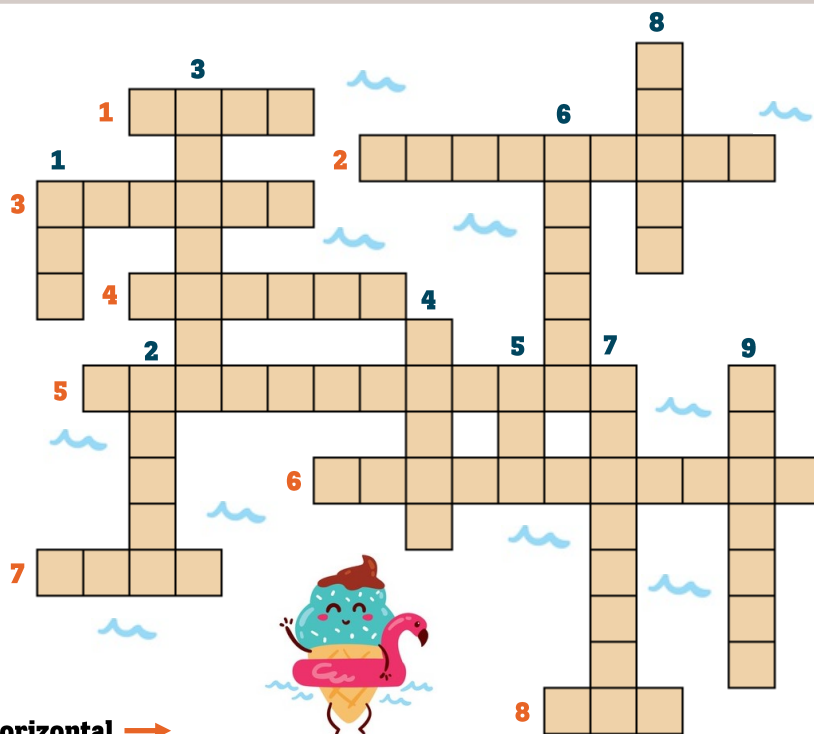
Pour être acteur de votre mobilité, déclarez-vous en « mobilité » sur About Me, ce qui engendrera un entretien avec votre GI/DT. Vous pourrez alors cliquer sur une annonce my mobility. La difficulté à vous remplacer ne doit pas bloquer votre carrière !

Si vous éprouvez des difficultés : [contactez vos élus CFDT !](#)



Des mots, rien que des mots !

La CFDT vous invite à poser vos OC, vos dossiers, vos e-mails quelques minutes pendant votre pause déjeuner pour participer à ce « mots mêlés ». Vaut mieux de simples mots pour soigner les maux provoqués par les nombreux dossiers de réaménagement de la Direction !



Horizontal →

1 Avons besoin de ce service à chaque problème informatique en priant pour qu'on ne nous envoie pas au niveau **2**. **2** Difficiles à atteindre et jamais définis clairement en début de quadrimestres **3** Elles sont supplémentaires et rarement payées ou déclarées **4** Cela fait un an qu'on l'a sur le nez et la bouche. La Direction semble l'avoir sur les oreilles et les yeux tant ils font mine de ne pas voir les problèmes d'effectif. **5** Ils sont au cœur des préoccupations de BNP Paribas et ce ne sont ni les clients, ni les salariés. **6** La CFDT a énormément œuvré pour revoir l'accord et qu'on finisse enfin d'appeler ça « travail à domicile » **7** Syndicat qui a à cœur les intérêts de TOUS. **8** Les chargés d'affaire professionnels passent énormément de temps dessus depuis le premier confinement.

Vertical ↓

1 Regroupement d'agences. Pratique pour détruire des postes de DIA et réduire les effectifs. **2** Il a fallu qu'elle soit là pour que BNPP accepte les effets bénéfiques du télétravail. **3** Suite à la signature du SNB après avoir cassé l'intersyndicale, les cadres ont désormais plus de chance d'en avoir au ski que dans des agences de type 2 ou 3. **4** La Direction, le SNB et la CFDT se réunissent autour d'elle pour « négocier ». Mais tout le monde ne semble pas avoir la même définition de la négociation. **5** Salariés d'agence de type 2 ou 3, vous en avez perdu en début d'année... **6** Depuis Contact, on l'a constamment sur les oreilles. **7** Terme anglais désignant le service parisien qui décide désormais de votre avenir professionnel **8** Depuis le 1er mai 2021, chaque cadre au forfait étant muté dans une agence de type 2 et 3 la perdra en plus de RTT... **9** De plus en plus fermées dans les agences dès lors qu'il manque du personnel, c'est-à-dire souvent !

Contacts CFDT

Région Grand Ouest

Cfdt_irp_grand_ouest@bnppparibas.com



02 51 84 53 63



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



**Vos élus CFDT vous
souhaitent d'agréables
vacances !**

[Vos élus restent disponibles](#)
pendant la période estivale...